



**Fédération
québécoise
des massothérapeutes
agréés**

DEPUIS 1979

Déplacement durant le couvre-feu

décrété par le gouvernement du Québec du 9 janvier au 8 février 2021

Aux agent.e.s des corps policiers,

Je, soussigné _____, pratique la massothérapie à mon compte et suis membre de la **Fédération québécoise des massothérapeutes (FQM)** (numéro de membre : _____).

En vertu du [décret 2-2021 du 8 janvier 2021](#), les massothérapeutes peuvent poursuivre leur pratique professionnelle et sont exemptés du couvre-feu. En effet, les services de massothérapie sont inclus dans les soins thérapeutiques et de santé, lesquels sont considérés comme des services prioritaires sur le site [Québec.ca](#).

Informations relatives aux déplacements pendant le couvre-feu :

Adresse de mon domicile :

Adresse de mon lieu de travail :

Bureau privé :

Domicile de mes clients (villes ou arrondissements) :

Soyez assuré.e.s de ma grande conformité à la totalité des mesures sanitaires sur les plans personnel et professionnel et notez que mes seuls déplacements pendant le couvre-feu se limitent à l'exercice de mes fonctions

En vous remerciant pour votre excellent travail et votre soutien à notre nation dans ces circonstances éprouvantes.

Respectueusement,

Massothérapeute agréé.e FQM

Numéro de membre